

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Elections IUFM

Page 3 : Réunions
d'information – Billet
d'humeur

Page 4 : Bulletin d'adhésion

Page 5/6 : Enquête PLC2

SNES Versailles - Secteur formation des maîtres :

**Carole CONDAT
Cédric BOULARD**

Permanences :

au Snes

13 bis, rue Beccaria
75589 Paris cedex 12
Tél : 01 44 75 13 84
Fax : 01 44 75 13 81
e-mail : s3ver@snes.edu
site internet :
www.versailles.snes.edu.

et dans les Centres IUFM :

Etiolles : jeudi midi

St Germain : mercredi et jeudi
midi

Cergy : mardi et vendredi midi

Antony Jouhaux : mercredi
midi

Antony Val-de-Bièvre : jeudi
ou vendredi midi

Edito - Réunions, enquête, appel à candidatures : rencontrons-nous !

Depuis maintenant plus d'un mois vous partagez votre temps entre votre établissement d'exercice, les préparations de cours, les corrections de copies et la formation à l'IUFM. A cet emploi du temps chargé, il faut rajouter, pour beaucoup d'entre vous, de longs temps de transports. Bref, vous avez certainement un peu de mal à prendre du recul et de la distance sur votre formation et votre pratique.

Alors, dans les jours à venir, accordez-vous une heure pour échanger sur votre année de formation et vous renseigner sur le métier (carrière, mutations, avancement) : le SNES organise, courant octobre, dans tous les sites, des **réunions d'information syndicale sur le temps de formation**. Assister à ces réunions est un droit, faites le appliquez et venez nombreux à notre rencontre.

Vous avez sûrement des remarques à faire remonter au sein de l'IUFM ou des attentes particulières. Le SNES est à vos côtés pour donner du poids à votre parole. C'est la raison pour laquelle nous publions dans cette circulaire une **enquête IUFM**. Merci de nous la retourner pour que nous puissions faire un bilan de la rentrée et de vos premières impressions sur la formation. Cela nous permettra d'interpeller la direction de l'IUFM.

Enfin, chaque année, les stagiaires doivent élire leurs représentants dans les instances de l'IUFM. Le SNES et les syndicats de la FSU présentent une liste : vous y avez toute votre place. C'est pourquoi nous lançons dans cette publication un **appel à candidature**.

Etre élu, c'est assister à 3 ou 4 réunions dans l'année et participer aux débats sur la formation et la gestion de l'IUFM. Le SNES défend une formation d'adultes, adaptée au parcours de chacun et centrée sur la formation disciplinaire. N'hésitez pas à nous contacter dans les sites ou à la permanence du SNES Versailles pour avoir plus de renseignements.

Bon courage à tous. A bientôt !

Carole CONDAT

Cédric BOULARD

ELECTIONS IUFM

Comme chaque année, les stagiaires des IUFM sont appelés à voter pour élire leurs représentants. A cette occasion, la FSU (fédération à laquelle appartient le SNES) présente des listes sur lesquelles figurent aussi bien des stagiaires professeurs des écoles, de collèges, de lycées et de lycées professionnels (1^{ère} et 2^{ème} année). Les enjeux de formation sont devenus très forts depuis quelques années et il y a beaucoup à faire pour **obtenir le respect des droits des stagiaires et de bonnes conditions de formation**. Cela ne peut se faire sans vous !

Candidat à quoi ?

Le CA et le CSP se réunissent 4 fois par an environ à Versailles.

> *Le CA (Conseil d'Administration)* : Il conduit la politique générale de l'IUFM, dans le cadre défini par le ministère. Il délibère notamment au sujet des orientations relatives aux formations, l'organisation générale des études, le budget, le compte financier, le règlement intérieur, les rapports avec les Universités. C'est donc un lieu d'expression et de décision très important.

> *Le CSP (Conseil Scientifique et Pédagogique)* : Le CSP est consulté par le CA sur les orientations concernant les questions de formation et les actions en faveur de la recherche. Il a un rôle de proposition pour améliorer les conditions de vie et de travail des stagiaires et favorise la concertation avec les formateurs. Y sont mises en débat aussi bien les questions de formations que de l'évaluation.

A savoir

- Les stagiaires qui sont prêts à figurer sur les listes mais ne souhaitent pas être élus peuvent être placés en position non-éligible.
- Les stagiaires bénéficient d'autorisation d'absence couvrant le temps de la réunion du CA ou du CSP et leur temps de transport (qu'ils soient en centre ou en établissement ce jour-là).

Etre candidat du SNES-FSU

La FSU est la fédération majoritaire au CA et au CSP et les élus recevront toute l'aide nécessaire pour être efficace. Les PLC1 et 2 élus ne siègent pas seuls. Le SNES dispose d'élus au titre de la formation continue à la fois au CA et au CSP. Par ailleurs, nous organisons des stages « Elus CA-CSP » pour ceux qui souhaitent aller plus loin.

A quoi ça sert ?

Même si tous les problèmes des PLC2 ne se régleront pas dans les instances, nos interventions depuis trois ans n'ont pas été inutiles : clarification des règles de validation, harmonisation des procédures d'évaluation, assouplissement des critères...

Vous êtes intéressé(e) ?

Merci de remplir et de nous renvoyer le coupon ci-dessous. Si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre nom :
Téléphone :
Adresse :

Votre prénom :
Mail :

Discipline :
Etablissement :

Catégorie (certifié/agrégé) :
Centre IUFM :

ATTENTION : REUNIONS PLC2

Pourquoi une réunion ?

Depuis de nombreuses années, le SNES vous représente dans les Conseils de l'IUFM. Nous y avons obtenu des avancées significatives (voir ci-dessus) mais il reste encore beaucoup à faire. Pour en discuter avec vous, nous organisons une série de réunions syndicales.

Ces réunions nous permettront de **recueillir vos avis pour que vos futurs élus pour l'année 2005/2006 vous représentent pleinement**. Les revendications des élus PLC2 ne peuvent se faire sans tenir compte de la parole des PLC2 eux-mêmes !

A cette occasion, nous avons posé une heure de vie syndicale, ce qui signifie que vous pouvez vous absenter de vos formations pour venir nous rencontrer en toute régularité.

De quoi va-t-on parler ?

- 1- Bilan de rentrée,
- 2- Votre année (calendrier, titularisation, validation...),
- 3- Votre formation : état des lieux et revendications,
- 4- Entrée dans le métier et conditions de travail,
- 5- Les élections IUFM et le SNES,
- 6- Questions diverses à votre choix.

DATES

Antony Val-de-Bièvre, le jeudi 6 octobre de 13h à 14h.

St Germain, le jeudi 13 octobre de 13h30 à 14h30.

Etiolles, le mercredi 19 octobre de 13h30 à 14h30.

Cergy, le jeudi 20 octobre de 13h30 à 14h30.

>>> Les salles de réunions vous seront communiquées ultérieurement. Consultez l'affichage syndical.

L'ANNEE DE STAGE VUE PAR UN STAGIAIRE...

Nous avons demandé à un stagiaire PLC2 de l'an dernier, Loïc Pinchon, de nous tracer le bilan de son année de formation. Voici son billet d'humeur...

Cette fois ça y est. Tu fais partie de l'Education Nationale. Début des réjouissances. Probablement impatient de concrétiser ta vocation, l'IUFM est cette porte d'entrée sur ce merveilleux métier d'enseignant. Mais attention à la marche !

Malheureusement, tu te rendras vite compte que l'emballage ne vaut pas toujours le contenu. Depuis le "Comment accueillir vos élèves ?" survenant le lendemain de ta rentrée, en passant par la formation générale qui n'a de formation que le nom, jusqu'aux remarques adressées à la direction, toujours écoutées avec bienveillance, sans pour autant que cela change quoi que ce soit au final, les débuts de la carrière d'enseignant ont souvent des airs de sacerdoce. Ce n'est pas un métier, c'est un combat pour le service public que tu engages ! Face à une volonté constante de réduire les engagements et les moyens de l'école, seule l'union des profs peut permettre de donner de la voix et de se faire entendre !

Rejoindre le SNES, ce n'est pas sombrer dans un corporatisme douteux, c'est défendre une certaine idée de l'école et des principes de la République qui la soutiennent !

Sans compter la complexité des démarches administratives qui t'attendent, parfois vicieuses, et pour lesquelles seuls les syndicats prendront la peine de t'éclairer.

Bref : enseigner, c'est une vocation, se syndiquer, c'est faire preuve de raison ! Rejoins-nous vite, et fait part de tes idées pour inventer l'école républicaine et laïque de demain !

Bonne année de stage à tous

ENQUETE STAGIAIRES IUFM

Dans le cadre de la préparation des élections IUFM, nous sollicitons votre avis et votre expérience au sujet de la formation qui vous est dispensée. Vos réponses nous permettront d'établir des revendications prenant en compte les besoins des stagiaires mais aussi de tirer un bilan de la rentrée et d'attirer l'attention de la direction de l'IUFM sur certains dysfonctionnements.

Merci de bien vouloir remettre cette enquête à un militant du SNES de votre établissement ou lors d'une permanence dans votre centre. Vous pouvez également nous la retourner directement à l'adresse suivante :

SNES Versailles
13b, rue Beccaria
75589 PARIS CEDEX 12
Tél : 01.44.75.13.84 / Fax : 01.44.7.13.81

Nom, Prénom :
Discipline :
Corps (certifié, agrégé, CPE...) :

Adresse : Rue
Code Postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

STAGE EN RESPONSABILITE

Etablissement :

Avez-vous rencontré des problèmes lors de votre arrivée ? Si oui, lesquels (accueil, emploi du temps, classes...) ?

Quel est votre service (heures, classes) ? Heures

Tout compris, votre service dépasse-t-il les 6 heures légales ? Oui Non

Votre conseiller pédagogique est-il dans l'établissement ? Oui Non

Avez-vous des horaires compatibles avec lui ? Oui Non

Etes-vous nommé en ZEP, en Zone Sensible ou PEP4 ? Oui Non (*Si oui, Précisez*)

Avez-vous une classe d'examen (sauf philo.) ? Oui Non

Vous a-t-on confié la charge d'Itinéraires De Découverte, de Travaux Personnels Encadrés ou de Remise à Niveau ?
(*razer les mentions inutiles*) Si oui, ces activités sont-elles incluses dans vos 6 heures ? Oui Non

Vous a-t-on présenté vos modalités d'évaluation ? Oui Non

Votre premier salaire vous a-t-il été versé en retard ? Oui Non
Sinon, avez-vous perçu une avance ? (*précisez le montant*)

FORMATION EN IUFM

Centre :

Souhaitez-vous préparer une maîtrise, un DEA, une thèse, l'agrégation ? (*ayer les mentions inutiles*)

Si oui, avez-vous demandé une adaptation de votre formation (équivalence, dispense...) ? Oui

Non

Vous a-t-elle été accordée ? Oui Non

La formation disciplinaire répond-elle à vos besoin ? Pourquoi ?

La formation commune répond-elle à vos besoin ? Pourquoi ?

Vous a-t-on présenté les modalités de la réalisation du mémoire professionnel ? Oui Non

Avez-vous pu choisir votre lieu de stage en immersion ?

Qu'attendez-vous de ce stage ?

Le SNES est là pour vous informer, vous défendre et vous suivre tout au long de votre carrière (problèmes de paiement, de carrière...). Le SNES est formé d'enseignants, tout comme vous. Il ne peut poursuivre son action qu'avec votre soutien et votre participation. Chacun peut s'y investir selon ses disponibilités. Alors, n'hésitez pas à cocher les cases suivantes :

: je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion

: j'aimerais être candidat sur les listes du SNES-FSU

: je souhaite m'investir dans les activités du SNES

Si vous souhaitez nous passer un message particulier ou nous exprimer une opinion, cet espace est à vous :